

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale constitutive de l'association : TE HEI TIARE

Le 24/08/2019 à Paris, les fondateurs de l'association TE HEI TIARE se sont réunis en Assemblée Générale constitutive.

Etaient présentes les personnes suivantes :

- Kimlee BOURGEOIS, 5 place du général Leclerc, 92300 Levallois-Perret, France
- Shannen LIU, 13 boulevard gallieni, 94130 Nogent-sur-Marne, France

Kimlee BOURGEOIS est nommée président de séance ; Shannen LIU est nommée secrétaire de séance.

Le président rappelle l'ordre de jour :

- Présentation du projet d'association ;
- Lecture, présentation, discussion et adoption des statuts ;
- Désignation des membres du conseil d'administration et du bureau initiaux ;
- Détermination du montant initial des cotisations ;
- Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration ;
- Autres sujets divers.

Après débat entre les membres, le président de séance met aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Lecture et adoption des statuts
- L'Assemblée Générale constitutive adopte à l'unanimité les statuts proposés
- Désignation des membres du Conseil d'Administration et du bureau initiaux

L'Assemblée désigne Kimlee BOURGEOIS et Shannen LIU en qualité de membres du bureau directeur. Kimlee BOURGEOIS exercera les fonctions de Présidente, et Shannen LIU les fonctions de trésorier. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La détermination du montant de la cotisation annuelle est précisée dans le règlement intérieur de l'association.

L'Assemblée Générale constitutive donne pouvoir à Kimlee BOURGEOIS aux fins d'effectuer toutes démarches nécessaires à la constitution de l'association (déclaration à la préfecture et publication au Journal Officiel). Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive, signé par tous les membres.

La présidente
Kimlee Bourgeois

La trésorière
Shannen Liu

